



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Présidence de la République
Agence Nationale
d'Identification

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CAMPAGNE PILOTE D'ENREGISTREMENT BIOMETRIQUE

1. Introduction

Le Gouvernement de la République Togolaise, pour permettre la généralisation de l'identité biométrique à toutes les personnes physiques au Togo, a sollicité et obtenu de la Banque Mondiale, le financement du Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI).

Mis en vigueur le 15 septembre 2020 et devant clôturer le 30 juillet 2026, l'objectif de développement du projet (ODP) est d'« augmenter le nombre de personnes en République Togolaise qui ont une preuve d'identité unique reconnue par le gouvernement qui facilite leur accès aux services ».

Le projet est parfaitement arrimé à l'ambition 1 de l'axe stratégique n°1 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui vise à « offrir une identité et garantir la couverture santé et l'accès aux services de base à tous ». L'atteinte de ces objectifs, passe nécessairement par le développement d'un système d'information de l'identification de base robuste et fiable et l'enregistrement biométrique de masse de la population.

Ainsi dans le cadre de la conception de la solution technologique de l'identification de base, un proof of concept (test) a été effectué du 4 Octobre au 4 Novembre 2023 du Grand Lomé en passant par la région maritime, celle des plateaux et centrale pour l'enregistrement d'au moins 2 000 personnes. Au cours de cette opération plus de 2 000 personnes ont été enregistrées ; permettant ainsi de tester d'une part la stabilité et les fonctionnalités des équipements et de la plateforme technique de l'e-ID Togo et d'autre part les processus métiers afférents à l'identification biométrique.

Fort de résultats plus que satisfaisant et ayant pour besoin de tester tout le dispositif devant être déployé dans le cadre de l'enregistrement de masse ; l'opération pilote grandeur nature qui portera sur l'enregistrement de 10 000 personnes dans les Zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP) dans la préfecture de Cinkassé est prévu du 27 novembre au 20 Décembre.

2. Objectifs

L'objectif de la présente campagne pilote est d'une part d'assurer la mobilisation sociale des autorités locales et des exploitants des ZAAP ; et d'autre part, d'assurer le contrôle qualité des opérations de la campagne d'enregistrement pilote. Pour cela, il s'agira spécifiquement de :

- Tester le dispositif de mobilisation des autorités locales et à travers elles, toute la population afin qu'elle adhère à l'opération d'enregistrement pilote ;
- Assurer le contrôle-qualité des différents processus métiers à développer par les superviseurs et les opérateurs d'enregistrement et les agents d'appui ;
- Superviser et tester le dispositif de gestion des plaintes auprès des comités locaux communaux de gestion des plaintes mis en place ;
- Assurer la mise en œuvre des mesures de sauvegarde : l'inclusion des groupes vulnérables, la mise en place des salles d'enregistrement en fonction du genre ;
- Appuyer la gestion des foules et des files d'attente ;



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Présidence de la République
Agence Nationale
d'Identification

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Veiller au respect des mesures d'hygiène, santé, sécurité et environnement sur les sites d'enregistrement ;
- Assurer la sensibilisation avec un focus sur les VBG/EAS/HS ;
- Tester le dispositif de suivi-évaluation de l'identification de base.

3. Opérations de terrain

La démarche méthodologie s'articule autour des axes suivants :

a. Activation locale

Quelques jours avant le déploiement de l'équipe d'enregistrement dans la zone, s'effectuera une mission préparatoire axée sur la sensibilisation des autorités locales concernées. Elle va concerner plus spécifiquement les autorités locales qui seront à même de relayer l'information à leurs bases.

b. Supervision

Deux niveaux de supervision de l'opération sont à relever :
Supervision de la formation et la supervision de l'enregistrement.

✓ Supervision de la formation

Elle sera exécutée par le Chargé des Opérations de terrain, le Spécialiste des sauvegardes sociales, l'assistant de mécanisme de gestion des plaintes et un personnel de l'équipe technique pour s'assurer de la prise en compte de tous les aspects contractuels entrant dans la formation.

✓ Supervision de l'enregistrement

La supervision se fera à deux niveaux : au niveau de la coordination nationale et au niveau de la coordination technique.

Au niveau de la coordination nationale, les premières autorités en l'occurrence le comité de pilotage accompagnées des autorités locales, feront leur descente sur le terrain pour constater l'effectivité de l'opération.

Au niveau de la coordination technique, la méthodologie adoptée consiste à visiter quotidiennement chaque centre d'enregistrement pour s'assurer que toutes les dispositions sont prises pour la réception des plaintes, l'inclusion de toutes les personnes, notamment les personnes vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, femmes, enfants, personnes malades, etc.), le respect des mesures d'hygiène, santé, sécurité et environnement ; la sensibilisation dans les communautés sur les lieux d'enregistrement afin de les encourager à faire avoir recours au MGP du projet en cas de besoin. Par ailleurs, des appuis seront apportés aux membres des comités communaux de gestion des plaintes à avoir des points de dépôt des plaintes dans les ZAAP, afin de les aider à bien recevoir et à traiter toutes les plaintes dans le délai.

4. Période de l'opération

La mission se déroulera dans les zones suivantes :

COMMUNE	CANTON	VILLAGE	SITE D'ENREGISTREMENT
CINKASSE 1	GOULOUGOUSSI	GOULOUGOUSSI	EPP GOULOUGOUSSI G/A
CINKASSE 1	GNOAGA	GANGA DE GNOAGA	EPP GANGA



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Présidence de la République
Agence Nationale
d'Identification

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CINKASSE 1	BOADE	BOADE	EPP BOADE G/A
CINKASSE 2	BIANKOURI	MAMPOUATE-TONGA	EPC BIANKOURI
CINKASSE 2	TIMBOU	LOULONGOU	EPC LOLONGUE
CINKASSE 2	NADJOUNDI	FANWORGOU	EPP FANWORGOU
CINKASSE 2	NADJOUNDI	BABIGOU	EPC PILOUGOU
CINKASSE 2	SAMNABA	GABONI	EPC GABONI

5. Séance de sensibilisation : lundi 27 novembre en plénière

Participants à la séance de sensibilisation

1 YANANI Tiékabe	Préfet, Président Président des chefs traditionnels de la préfecture,
2 NAGNANGO Abdoulaye	Vice-président
3 BLIMPO Bolidja	Représentant de l'ATOP, Rapporteur
Les membres :	
4 NAGNANGO Koundjo	Maire de la commune de Cinkassé 1
5 DEBIRE Kandjime	Maire de la commune de Cinkassé 2
6 Cne ALOYE Kidéli	Gendarmerie nationale
7 Cre ABALO Aklesso	Chef du commissariat de police
8 ABALATOKI Tetou-Ekpeou	Représentant préfectoral du Développement à la base
9 ONABADJA Kinansoa	Directeur préfectoral de l'Éducation
10 TCHA-GNAO Isso-Wazina	Représentant des affaires Sociales
11 ANOUGLO Adjahoté	Représentant de l'Agriculture
12 Dr KOZON Dondah	Représentant préfectoral de la Santé
13 BANLEPO Nabaguidja	Député
14 NOUGBARE W. Marc	Représentant des ONG basées dans la préfecture
15 Père Modeste GAGLO Edoh	Représentant Catholique
16 MOUSSA Boukari	Représentant Musulman
17 DILANI Emmanuel	Représentant Protestant
18 NAGNANGO Boudé	Représentant traditionnel
19 WELZE Seydou	Représentant de l'Etat Civil
20 NAGNANGO Abdoulaye	Chef Canton de Cinkasse
21 LARMONGUE Alima	Chef Canton de Biankouri
22 SANLAMBOULGA Mamoudou	Chef Canton de Timbou
23 TELENBANTIBE Léne	Chef Canton de NADJOUNDI
24 YOUMA Soumé Tiladé	Chef Canton de SAM-NABA
25 TONDORÉ Hassane	Chef Canton de GNOAGA
26 YABA Yacoubou	Chef Canton de GOUNLOUGOUSSI
27 GNINAHIN Télado	Chef Canton de BOADE



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Présidence de la République
Agence Nationale
d'Identification

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 BOURAIMA Abiba
29 LENDE Arouna

Représentant des femmes
Représentant des CDQ

Agenda

Heures	Activités	Responsable
8h00-8h30	Arrivée et installation des parties prenantes	Organisation
8h30-9h00	Cérémonies d'ouverture :	
9h00 – 10h30	Mot de Bienvenu du Préfet	Préfet
	Discours de circonstance du DG de l'ANID	DG
	Présentation de l'équipe de mission	Maître de cérémonie
	Présentation des participants	
	Photo de famille	Organisation
	Présentation du projet	
	Questions-réponses	Maître de cérémonie
11h00 – 12h20	Présentation des attributions du comité local d'enregistrement	UGP
12h20-14h00	Déjeuner	
	Clôture	DG ANID

6. Conclusion

Cette campagne pilote qui se tient dans les zones d'aménagement agricoles planifiées de la préfecture de Cinkassé ambitionne d'enregistrer au moins 10000 personnes. Elle permettra de tester le dispositif de gestion des plaintes, le plan opérationnel de communication, le système de suivi évaluation y compris le contrôle qualité de l'opération. De plus, elle permettra au fournisseur des services d'enregistrement de capitaliser sur les expériences de terrain.

--- --- ---

Contacts : **Spécialiste Communication**
Lauretta SANVEE
99 41 08 07
lauretta.sanvee@wuri.anid.gouv.tg